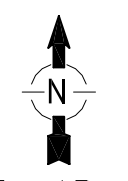


Cerdon (hameau de Préau)

Plan de zonage du PPR  
Risque Chute de blocs rocheux SIE\Env et Pays



Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-38  
modifié le 11 mai 2006 relatif à  
l'information des acquéreurs et des  
locataires de biens immobiliers sur les  
risques naturels ou technologiques  
majeurs.  
Représentation simplifiée du plan de zonage du  
PPR "Chute de blocs rocheux" approuvé le  
09/01/2006.  
Document de référence consultable en mairie  
pour plus de précision.

**Légende** Ech:1/2 000  
Risque Chute de blocs rocheux

- Zone non constructible
- Zone constructible sous conditions